

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7299951101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7299951101>

Cette annonce a été mise en ligne le **10 août 2022** sur **Actu.fr - le Courrier de la Mayenne**
Pour le département : **53 - MAYENNE**

AVIS DE RESILIATION DE LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à VIMARTIN-SUR-ORTHE du 29 juillet 2022, il a été procédé à la résiliation de la location-gérance consentie par la Commune de SAINT MARTIN DE CONNEE, Commune déléguée de la Commune de VIMARTIN SUR ORTHE, ayant son établissement principal fixé 3 Place de la Mairie - (53160) SAINT MARTIN DE CONNEE, immatriculée à l'INSEE sous le numéro 215 094 795, au profit de l'entité EIRL FALVY Delphine, Entreprise individuelle à responsabilité limitée, ayant son établissement principal fixé 6 Place Jacques Burin – Saint Martin de Connée (53160) VIMARTIN-SUR-ORTHE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL sous le numéro 840 266 555. Ladite résiliation prend effet au 29 juillet 2022.

Cette location-gérance consentie par acte authentique en date du VIMARTIN-SUR-ORTHE du 25 août 2021 et prenant effet au 13 septembre 2021 pour une durée de 3 ans portait sur un fonds de commerce de « Débit de boissons auquel est associée la gérance d'un débit de tabac, épicerie, dépôt de journaux et de gaz, restauration, traiteur, relais colis et Française des jeux » exploité 6 Place Jacques Burin – Saint Martin de Connée (53160) VIMARTIN-SUR-ORTHE, comprenant entre autres éléments la location de la Licence de quatrième catégorie tels qu'ils ont été décrits dans ledit acte.

Pour avis,

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

En partenariat avec

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

